

Championnats de France Masters

3100 Nature de la compétition

3100.1 La FFA se réserve tous les droits relatifs à l'organisation des Championnats de France Masters.

3100.2 Ils seront organisés conformément aux différents Règlements de la FFA.

- ❖ **Ils sont ouverts à tout athlète âgé de 35 ans au moins au premier jour de la compétition et titulaire d'une licence compétition.**
- ❖ Les classements sont établis par catégories d'âges de 5 ans calculées à partir de la date de naissance pour toutes les épreuves (F35, F40, F45, etc. ou M35, M40, M45, etc.
- ❖ **Un même athlète peut participer à deux épreuves maxi plus le relais lors de ces championnats**
- ❖ **Un athlète qui fait le Pentathlon ne peut participer à aucune autre épreuve excepté au relais lors de ces Championnats**
- ❖ **Le module d'engagement bloquera suivant les informations ci-dessus.**

3101 Epreuves

⇒ Les Championnats de France Masters se dérouleront sur **deux** journées.

3101.1 Le programme comprendra

3101.1.1 Pour les Hommes

➤ Courses plates toutes catégories

100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m – 5km Route – 10km Marche Route

➤ Courses de Haies et obstacles

110 m haies (0,990) M35/M40/M45

100 m haies (0,914) M50/M55 - 100 m haies (0,840) M60/M65

80 m haies (0,762) M70/M75 - 80 m haies (0,686) M80+ ;

400 m haies (0,914) M35/M40/M45 - 400 m haies (0,840) M50/M55

300 m haies (0,762) M60/M65 - 300 m haies (0,686) M70+ ;

➤ Concours de Sauts toutes catégories

Hauteur - Perche - Longueur - Triple saut.

➤ Concours de Lancers

Poids: 7,260Kg M35/M40/M45 – 6,000Kg M50/M55 – 5,000Kg M60/M65 – 4,000Kg M70/75 – 3,000Kg M80+

Disque : 2,000 M35/M40/M45 -1,500Kg M50/M55 -1,000Kg M60 +

Marteau: 7,260Kg M35/M40/M45 – 6,000Kg M50/M55 – 5,000Kg M60/M65 – 4,000Kg M70/75 – 3,000Kg M80+

Javelot: 800g M35/M40/M45 – 700g M50/M55 – 600g M60/M65 – 500g M70/75 – 400g M80+

Marteau Lourd : 15,880Kg : M35/M40/M45 – 11,340Kg M50/M55 – 9,080Kg M60/M65 – 7,260Kg M70/M75 – 5,450Kg M80+

➤ **Epreuves Combinées**
Pentathlon

Les courses (finales directes pas de séries) et concours seront établies avec les performances enregistrées sur le SI-FFA de la saison en cours et de la saison 2019

3101.1.2 Pour les Femmes

➤ **Courses plates toutes catégories**

➤ 100 m - 200 m - 400 m - 800 m - 1500 m – 5km Route – 10km Marche Route

➤ **Courses de Haies et obstacles**

100m haies (0,840) F35
80 m haies (0,762) F40/F55 – 80 m haies (0,686) F60+ ;
400 m haies (0,762) F35/ F40/F45 - 300 m haies (0,762) F50/F55 –
300 m haies (0,686) F60/F65 -200 m haies (0,686) F70+

➤ **Concours de Sauts toutes catégories :**

Hauteur - Perche - Longueur - Triple saut.

➤ **Concours de Lancers :**

Poids: 4,000Kg F35/ F40/F45 – 3,000Kg F50/F55/F60/F65/F70 – 2,000kg F75 +
Disque : 1,000 F35/F40/F70 – 0,750Kg F75+
Marteau : 4,000Kg F35/F40/F45 – 3,000Kg F50/F70 – 2,000kg F75+
Javelot : 600g F35/F40/F45 – 500g F50/F55 – 400g F60 +
Marteau Lourd: 9,080Kg F35/F40/F45 – 7,260Kg F50/F55 – 5,450Kg
F60/F65/F70 – 4,000Kg F75+

➤ **Epreuves Combinées**
Pentathlon

Les courses (finales directes pas de séries) et concours seront établies avec les performances enregistrées sur le SI-FFA de la saison en cours et de la saison 2019

3101.1.3 Epreuve Mixte :

Seuls les relais (Medley Court 100m, 200m, 300m, 400m) seront ouverts à des équipes mixtes.

- ⇒ Ces équipes seront composées d'athlètes féminins et masculins avec obligation de 2 féminines et 2 masculins dans cet ordre.
⇒ Elles seront engagées dans la catégorie d'âge de l'athlète le ou la plus jeune.

3101.1.4 Titres décernés :

- Champion de France Masters (H & F dans chacune des catégories d'âge) pour les épreuves figurant au § 3602.2.
- La remise de médailles (Or - Argent - Bronze) pourra être assujettie à la réalisation d'un minima par catégorie au cours de la finale.

3102 Qualifications - Engagements :

- ❖ Les engagements sont libres et ne sont pas soumis à minima. Ils sont payants (1^{re} épreuve **8€**, les épreuves suivantes **6€**)
- ❖ Epreuves Combinées et Relais **15€**
- ❖ Pour le 5km et le 10km Marche **10€**
- ❖ Une circulaire détaillée (modalités d'inscription, minima, précisions sur les règlements, horaires, possibilités d'hébergement et de restauration) sera adressée aux Ligues et disponible sur le site www.athle.fr.

⇒ **Qualifications des athlètes** : les athlètes devront être licenciés au titre de leur club la veille du premier jour de la compétition concernée

3103 Pénalités

Engagement tardif : Aucun engagement tardif ne sera accepté

Non-participation : **150 € par épreuve**

- A la condition de présenter un justificatif qui devra être transmis à la CNAM au plus tard une semaine après la date du début de la compétition les pénalités ne seront pas appliquées.
- **(J+8 après la fin des championnats de France)**

3104 Dispositions diverses

La participation d'athlètes étrangers est réglementée par les Règlements Généraux de la FFA. L'accès aux finales est régi par le Règlement Sportif.